



Belgique-België
P.P
6000 Charleroi 1
BC 10805
P605048

Focus sur le pacte associatif

↳ Rétrospective

Le 18 janvier 2006 se tenait à la mpa, la première réunion permettant de lancer le pacte associatif. Celle-ci avait pour objectif de constituer un groupe de référents, dénommé comité de pilotage, qui a pour fonction de proposer un cadre méthodologique et d'être le garant de celui-ci. Il est par ailleurs, constitué de membres pouvant servir de relais entre les élus politiques et les associations de divers secteurs de la région. Rapidement, toutes les associations du réseau mpa (plus de 800) ont été conviées à participer à la mise en œuvre du pacte associatif et à se structurer en groupes de travail traitant de thématiques précises. Des rencontres se sont organisées et peu à peu, les groupes se sont structurés en désignant en leur sein des personnes relais entre le groupe et la mpa. Ces dernières ont pour mission de nous tenir régulièrement informés de l'évolution des débats.



↳ Et aujourd'hui... Une rencontre fructueuse

Au bout de neuf mois de fonctionnement, les groupes de travail ont mis en exergue leurs similitudes et leurs problématiques communes de telle manière qu'il a été décidé de former momentanément un seul groupe de travail. Celui-ci nous a relayé ses principales préoccupations, en l'occurrence, l'utilité dans le long terme d'un pacte carolo, la prise en compte des plus petites associations, le respect de la spécificité de chacune d'entre elles et le maintien de leur dynamisme dans la poursuite de leur objectif social, l'implication des pouvoirs publics encore trop faible à l'heure actuelle...

C'est pourquoi la mpa, soutenant la mise en œuvre de ce projet, a organisé une journée d'échanges avec la Maison des associations de Tourcoing. Cette dernière a contribué à la mise sur pied d'une charte associative et il paraissait intéressant qu'une délégation du groupe de travail en place rencontre des interlocuteurs transfrontaliers pour témoigner de leur riche expérience.

Tant du côté des associations investies dans ce projet que du côté de la mpa, des éléments positifs voire similaires ont pu être extraits de cet échange.

A Tourcoing, comme chez nous, l'objectif est de réaliser un document qui clarifie les relations entre les deux pôles, l'associatif et le politique, un pacte qui donne du sens à certaines valeurs, qui balise une toile de fond sur les droits et devoirs de chacun. Pour ce faire, à Tourcoing aussi, le secteur associatif constitué en groupe de travail a été pleinement intégré à la réalisation du document tant dans les débats que dans la réalisation du texte. Les obstacles rencontrés et soulevés en réunion vont nous permettre d'adapter notre position vis-à-vis de la mise en place du pacte et d'adapter nos interventions dans le groupe de travail. Ainsi, la résistance aux changements a été mise en exergue, de même que l'importance de convaincre chaque partie que le pacte n'est pas un outil de censure mais de dialogue, voire même éducatif, dans le respect des rôles et fonctions de chacun.

Autant d'indications qui vont nous aiguiller pour envisager, ensemble, l'avenir de la mise en œuvre d'un pacte associatif à Charleroi.



impact associatif

Dossier : La mobilité

« Qui veut se placer les pieds dans la vie doit d'abord songer à se les déplacer »
Anonyme

Et encore...

P.3 Partenariat : Faim et Froid, « le RAVeL en fête »

P.6 Portrait : Christophe Danaux, concepteur du site www.sentiers.be

P.7 Fiche technique : les frais de transport

P.8 Du côté de la mpa : focus sur le pacte associatif

Edito

Annonces

Septembre 2006 a connu sa Semaine de la Mobilité, projet dont l'objectif est de tester des modes de transport autres que la voiture, en privilégiant la sécurité, l'accessibilité et le respect de l'environnement.

Du 16 au 22 septembre, les citoyens, les associations, les écoles et les communes ont mené des actions très concrètes de mobilité plus conviviale (journée sans voiture, centrale de covoiturage, circuits vélo...).

Pour cette 5ème édition, l'Europe a mis l'accent sur le changement climatique et la nécessité de valoriser des modes de transport moins polluants.

Nous savons tous que se passer de l'auto est plus facile à dire qu'à faire. Aussi, les initiatives locales nous donnent l'occasion d'essayer d'autres moyens de transport au travers de toute une série d'actions concrètes et gratuites.

Si vous avez raté la cuvée 2006, sachez que l'action se répète chaque année et toujours du 16 au 22 septembre.

Au-delà de la réflexion sur la manière de se déplacer, cette semaine a le mérite de fédérer les villes, les sociétés de transport, les associations. A l'heure du pacte associatif, nous avons jugé important de souligner cette mise en commun d'actions et de dédier notre trimestriel à la mobilité sous toutes ses formes.

Bonne route !

Marc Parmentier, Président



Song Neeba International, une association d'aide au développement de l'Afrique Subsaharienne, recherche pour le Burkina Faso, des lunettes de soleil, d'entreprise, de lecture..., des étuis et des loupes.
Vous pouvez contacter l'asbl par téléphone au 071/43.04.20 ou au 0472/78.88.04 ou par mail à l'adresse info@songneebea.org.

Pour déposer une annonce, il vous suffit de nous envoyer votre texte et vos coordonnées à helene@mpa80.be. La mpa se réserve le droit de publication.

maison pour associations. 80, Route de Mons. 6030 Marchienne-au-Pont. Tél. : 071/53.91.53. Fax : 071/53.91.54.

INTERREG III

Les associations donnent un cœur à la Ville

Luc de Backer, Président de la MDA de Tourcoing, le partenaire français de la MPA, ne s'y trompait pas, l'édition 2006 du forum des associations qui s'est tenu les 16 et 17 septembre au complexe Léo Lagrange a tenu ses promesses. Plus de deux cent dix associations s'y étaient donné rendez-vous pour un peu plus de dix mille visiteurs. Toujours plus festif et animé, le forum a compté plus d'une centaine d'animations : théâtre, danse, chant, jeux... il y en avait pour tous les âges et pour tous les goûts. La priorité donnée cette année à la dynamique des quartiers n'a pas empêché la MDA de réaffirmer son action transfrontalière initiée au départ d'un partenariat avec la MPA de Charleroi dans le cadre d'INTERREG III. Une dizaine d'associations et une délégation d'une cinquantaine de personnes animaient un stand et plusieurs groupes folkloriques ont littéralement mis le feu au podium du complexe Léo Lagrange face à un public enthousiaste.



Impact

Magazine de la maison pour associations de Charleroi
 Editeur : **responsable :** Marc Parmentier
Rédaction : Sonia Bailly, Bruno Blanchart, Véronique Dauginet

Caroline Davini, Vincent Debouy, Sabine George, Héléne Malnoury
Graphisme : David Chantrenne
Impression : Paragraph sprl 071/ 376.707

Logo de couverture utilisé avec l'aimable autorisation de la Région Wallonne



La Maison Pour Associations est une A.S.B.L. Avec le soutien de la Ville de Charleroi, du Ministère de la Politique des Grandes Villes, de la Région Wallonne, du Fonds Social Européen et du Fonds Européen de Développement Régional.

**Une question sur ...
Les frais de transport**

Quelles sont les obligations de l'employeur ?

Les obligations de l'employeur se retrouvent dans :

- la Convention Collective de Travail n°19 ter du 5 mars 1991 qui s'applique aux employés et ouvriers de tous les secteurs
- OU dans une Convention Collective sectorielle qui prévoit des avantages au moins équivalents

Prenons un exemple : je suis un employeur du secteur socioculturel, je dépends de la Commission Paritaire 329.02.

Que prévoit la C.C.T. 19 ter ?

- tous les moyens de transports publics sont visés
- un barème pour le montant de l'intervention due par l'employeur
- un remboursement à partir de 5 km de distance entre le domicile et le lieu de travail sauf si le déplacement se fait par train
- la possibilité pour les entreprises du secteur privé d'offrir à leur personnel la gratuité du transport en commun en concluant une convention de « tiers-payant » avec la SNCB et de prendre en charge au moins 80% du prix de la carte de train

Existe-t-il une C.C.T sectorielle ? Oui, la C.C.T. sectorielle du 30 avril 1997, que prévoit-elle ?

- une intervention de l'employeur qui correspond à 50% du prix de la « carte train 2ème classe » de la SNCB pour le nombre de kilomètres séparant le domicile du lieu de travail quel que soit le moyen de transport utilisé
- une intervention à partir d'une distance égale ou supérieure à 3 km
- une intervention mensuelle diminuée de 1/25ème par jour de travail non presté pour un régime de travail 6 jours/semaine et de 1/21ème pour un régime de travail 5 jours/semaine
- pour les travailleurs à temps partiel occupés chez plusieurs employeurs, la totalité de l'intervention patronale dans le prix des transports est répartie entre les divers employeurs compte tenu de la durée du travail presté par les travailleurs chez chacun d'eux

Donc, pour les transports en commun publics, la C.C.T. 19 ter s'applique parce qu'elle est plus favorable tandis que la C.C.T. sectorielle s'applique pour le transport en véhicule privé.

Où trouver les C.C.T. qui s'appliquent à votre secteur ? En vous adressant à votre secrétariat social, en vous adressant au Contrôle des Lois Sociales (anciennement appelé Inspection des Lois Sociales), par Internet, sur le site du Ministère de l'Emploi et du Travail.

Pratique

C.C.T. du 30/04/97

Obligatoire pour le socioculturel depuis le 1/05/97 et pour une durée indéterminée

Contrôle des Lois Sociales à Charleroi

Centre Albert
 9ème étage
 Place Albert 1er 4 bte 8
 6000 Charleroi
 071 32 93 71
 Fax 071 30 12 23
Cls.charleroi@meta.fgov.be

Ressort : Aiseau-Prezles, Chapelle-lez-Herlaimont, Charleroi, Châtelet, Courcelles, Farciennes, Fleurus, Fontaine-l'Evêque, Gerpinnes, Ham-sur-Heure-Nalinnes, Les Bons Villers, Montigny-le-Tilleul, Pont-à-Celles et Walcourt

Ministère de l'Emploi et du Travail

<http://meta.fgov.be>
 (cliquez sur l'onglet « CCT et commissions paritaires »)



Christophe Danaux

concepteur du site www.sentiers.be

Il y a 5 ans, Christophe Danaux, assistant social de 37 ans, termine une formation d'éco-conseiller qui l'a amené à réaliser un travail sur les chemins et sentiers de son village situé près de Walcourt. Préoccupé par la menace de disparition de ce véritable patrimoine, il décide de créer l'association « Chemins et sentiers de la vallée de l'Eau d'Heure » destinée dans un premier temps à répertorier les sentiers de plusieurs villages de la commune. « De plus, concernant l'information générale sur la thématique des petites voiries, rien n'existait sur Internet à cette époque, il y avait donc un vide à remplir... » explique Christophe.

Débutent alors un travail de repérage de terrain en collaboration avec la commune de Walcourt, dans le cadre d'une expérience pilote destinée à relier entre eux les villages et hameaux de l'entité. En 2004, l'association change de nom et devient « Sentiers.be » en référence à son site web et à sa nouvelle orientation. « Nous souhaitons développer l'information à destination du public. Actuellement, nous avons le projet de faire de notre site web, un véritable magazine interactif permettant au public intéressé de rédiger ses propres articles ».

Le site Internet est effectivement une mine d'informations pour tous. On y trouve entre autres des renseignements sur les sentiers et chemins vicinaux, des précisions sur les aspects législatifs et les différents documents d'urbanisme, les règles de circulation en vigueur, la cartographie ainsi qu'un glossaire reprenant la terminologie inhérente aux chemins et sentiers.

Sur le terrain, l'expérience pilote des liaisons inter-villages est étendue aux communes de Cerfontaine, de Florennes et de Gerpennes. Le Groupe d'action local (GAL) de l'Entre-Sambre-et-Meuse, soutenu par la Région Wallonne et l'Union Européenne dans le cadre de LEADER+ en sera le porteur. « L'objectif », explique Christophe, « était de réaliser un véritable réseau inter-villages permettant d'offrir à terme, la possibilité de rejoindre le village ou le quartier voisin en toute quiétude et dans des conditions de sécurité optimale. Destiné aux promeneurs, sportifs, écoliers, il encourage à pratiquer une mobilité « douce », non polluante en milieu rural ».

Des volontaires participent régulièrement au projet : repérages, inventaire complet des chemins et sentiers. De nombreux contacts sont nécessaires avec les administrations locales, les Eaux et Forêts ou encore avec « le Commissaire voyer » (Province)... Le travail administratif et les réunions avec la population prennent



également un temps considérable mais ne peuvent être négligés.

Si le projet de liaisons inter-villages reçoit un soutien financier européen, le reste est entièrement réalisé bénévolement. La gestion du site web, la cartographie impliquant la gestion de bases de données et la conception graphique, sont également entièrement réalisées par Christophe qui s'est auto-formé à l'utilisation des différents logiciels. « Il faut être polyvalent vu le peu de moyens dont dispose l'asbl » explique-t-il.

En conclusion, Christophe affirme qu'il est urgent d'entamer un travail de revalorisation du principe de la circulation publique sur les sentiers et chemins, car s'ils sont un atout non négligeable pour la mobilité rurale ainsi que pour les sports en plein air comme la marche, l'équitation et le VTT, ils sont aussi un patrimoine inestimable à part entière permettant de créer un maillage écologique à grande échelle, tout en s'articulant harmonieusement dans le paysage.

Pour en savoir plus sur les activités de l'asbl, vous pouvez surfer sur son site à l'adresse www.sentiers.be

Faim et Froid : Envie d'une escapade sur le RAVeL ?



Vous connaissez certainement le RAVeL, ce tracé touristique élaboré par la Région Wallonne et qui sillonne notre région par le biais des chemins de halage des voies navigables et des lignes de chemin de fer désaffectées. C'est l'occasion pour tout un chacun de découvrir la Wallonie sous un autre visage.

Mais quel rapport avec l'asbl « FAIM ET FROID » me direz-vous ?

Cette association possède tout simplement un entrepôt juste à côté de l'ancienne ligne de train de la gare de Gilly. Cette dernière a été aménagée pour y accueillir les activités de l'asbl. Profitant de cette situation sur le réseau RAVeL, les responsables de « Faim et Froid » ont proposé une série de services aux usagers comme par exemple, un relais touristique. Outre la mise à disposition de vélos, la structure associative propose de la petite restauration, une aire de repos, un terrain de pétanque, le tout destiné aux « touristes-cyclistes » souhaitant faire une escale à Gilly. « Faim et Froid » dispose également de vélos adaptés aux personnes à mobilité réduite.

« Le relais de l'association est le seul actif sur le RAVeL, ce qui est un peu triste compte tenu de la notoriété du tracé. Selon moi, le côté touristique n'est pas nécessairement compris par le public carolo, peut-être par manque de visibilité médiatique ou tout simplement, à cause d'un fléchage inadapté... Chaque année, nous organisons une « fête du RAVeL », en partenariat avec les Mutualités Chrétiennes, quelques clubs sportifs (le rollerclub de Loverval par exemple) ou encore certaines structures culturelles (le Gazo et son groupe de danse).

Ce n'est malheureusement pas systématiquement une réussite, probablement à cause du manque de reconnaissance de ce chemin de balade. Nous continuons néanmoins à reconduire ce projet car il nous semble important de sensibiliser les citoyens à « se bouger ». D'autre part, le côté convivial du circuit du RAVeL ne mérite pas d'être jeté aux oubliettes... Il a en effet l'avantage de proposer un parcours alternatif aux usagers qui désirent éviter les routes où les voitures sont reines. C'est un peu la volonté première du projet initié par le MET » nous confie Bernard Fievet, coordinateur de « Faim et Froid ». Preuve en est qu'il manque un fifrelin afin que le RAVeL puisse vraiment prendre son envol « touristique » dans notre région.

Le rendez-vous est donc pris avec l'asbl « Faim et Froid », le 9 juin 2007, pour la prochaine « Fête du RAVeL ». Vous pouvez également visiter le site de l'asbl à l'adresse www.faim-et-froid.be ou contacter Bernard Fievet au 071/41.81.64.

Et que ça roule !



La mobilité... Une réalité plus qu'un concept !

Ce n'est plus un secret pour personne, notre mobilité est sans aucun doute un besoin quasi vital dans notre vie active, de nos loisirs jusqu'à notre travail. Certaines associations ont fait de la mobilité leur objectif principal et ce, à différents degrés... Petits portraits d'asbl pour lesquelles « faut que ça bouge ! ».

Sport pour Handicapés Fleurus

Il est plus facile de se battre que de se laisser abattre !

Cette phrase résume à elle seule, l'état d'esprit de Marie-Claude Dupon, coordinatrice du SPH (Sport pour Handicapés Fleurus).

C'est en 1981, année dédiée à la personne handicapée, que quelques membres du Centre Culturel de Fleurus ont décidé de créer le SPH, afin de permettre aux moins valides de s'épanouir physiquement et mentalement grâce à la pratique d'un sport.



« Nous avons débuté nos activités avec du tennis de table, de l'haltérophilie, de la natation et du basket en chaise roulante. Nous avons malheureusement dû abandonner ce dernier car il représentait une charge financière trop élevée pour le club. Le water-polo adapté et la psychomotricité ont depuis lors étoffé ces différentes disciplines » nous confie Marie-Claude.

Le SPH organise également différents stages sportifs d'intégration, des semaines de sensibilisation, des soupers ainsi que des voyages mixtes où se côtoient personnes valides et handicapées.

« Au fil de ces 25 années, nous avons pu compter sur le soutien de la Ville de Fleurus. Toutes les infrastructures sportives de notre commune sont adaptées pour les personnes à mobilité réduite. De nombreux emplacements de parking leur ont été également alloués. Un rapport de proximité s'est réellement établi entre notre association et les autorités communales. D'autres villes comme Charleroi devraient, à mon sens, suivre la voie tracée par Fleurus ».

Le SPH compte actuellement 76 membres âgés de 5 à 67 ans, issus des quatre coins de la Wallonie et encadrés par 16 entraîneurs bénévoles et 18 administrateurs. « Parmi nos volontaires, nous comptons des kinés, des professeurs de gym mais aussi des jeunes du quartier. Notre succès est vraiment le fruit d'un travail d'équipe ». Certains membres du club participent régulièrement à des compétitions nationales et internationales de haut niveau. Quelques athlètes ont d'ailleurs participé aux derniers Jeux Paralympiques.

« L'histoire du SPH est jalonnée de très bons moments. Si je devais n'en retenir qu'un, ce serait la soirée organisée en l'honneur de nos 25 ans au cours de laquelle j'ai pu me rendre compte de l'énorme travail accompli tout au long de ces années » conclut Marie-Claude, qui peut être fière d'avoir pu garder le cap durant un quart de siècle.

SPH
1, Square des Bernardins. 6220 Fleurus
Tél. : 071/81.77.82
Mcd.sph@skynet.be

Tout le monde en selle !

Implantée dans le centre de Charleroi depuis 5 ans, l'asbl Pro Vélo vise à promouvoir le déplacement ou plutôt une meilleure qualité de déplacement à vélo.

L'idée est née à Bruxelles en 1992. Plusieurs cyclistes souhaitaient en effet mettre en commun leurs compétences afin de conseiller les autorités en matière d'aménagements cyclables mais aussi d'organisation d'événements de promotion de l'usage du vélo. Celle-ci a rapidement fait des émules en Wallonie et s'est implantée à Charleroi, Liège, Mons, Namur et dans le Brabant Wallon.

A Charleroi, l'asbl emploie 5 personnes à temps plein. Elle offre, tout comme ailleurs, différents services comme la possibilité inégalée de voir et sentir sa région. Le programme « Vélotours guidés et événements » propose aux cyclistes d'aborder individuellement, en famille ou en groupe, le pays de Charleroi sous des angles aussi variés qu'inattendus. « Dommage qu'à Charleroi, la voirie ne soit pas suffisamment bien entretenue, ni nécessairement conçue pour le vélo » nous confie Françoise Mehauden, coordinatrice de l'association.

Qu'à cela ne tienne, Pro Vélo est malgré tout en mesure de conseiller des trajets où des aménagements sont adaptés aux vélos, comme le

RAVeL, ainsi que des cartes routières étudiées. Elle peut aussi proposer l'apprentissage du vélo, par exemple, comment rouler dans la circulation, l'encadrement par un guide d'une balade personnalisée, la formation de personnes compétentes ou bien la location de vélos...

Mais le cheval de bataille de Charleroi est la « Vélo-Education » qui offre un « Brevet Cycliste » aux enfants de 5ème et 6ème années primaires aptes à rouler sur la route.

Plus de 10.000 enfants dans la région de Charleroi ont ainsi reçu des cours pour maîtriser la circulation en ville. 3000 brevets ont été distribués sur l'année scolaire 2005/2006, par la Région Wallonne qui subventionne cette initiative avec le Fonds Objectif 1.

Apprivoiser le vélo sans entrer dans aucune compétition sportive, pour tous sans stress... C'est possible.

Alors pédalez, ça ne consomme pas, ça ne pollue pas et c'est bon pour la santé !

La Maison des Cyclistes de Charleroi - asbl Pro Velo
Rue du Grand Central, 57 - 6000 Charleroi
Tél : 071/53.58.50
charleroi@provelo.org www.provelo.org/charleroi



On the Road again... Avec le Moto-Club Caterpillar

Organiser des balades en groupe et partir à la découverte des joyaux de nos provinces, se retrouver dans une ambiance conviviale, participer à des actions caritatives... Voici quelques unes des nombreuses activités proposées par le Moto-Club Caterpillar.



Nous sommes en mars 2002, au sein du département moteur de Caterpillar, célèbre entreprise américaine basée à Gosselies, où quelques employés partagent leur passion commune pour « les bécanes ». C'est alors qu'au cours de leurs discussions, ils décident de créer le « MC Cat », un club ouvert à tous les amoureux de la moto.

« Notre club n'est pas uniquement réservé aux personnes de l'entreprise. Néanmoins, lors de nos sorties, nous représentons Caterpillar. Nous avons donc une certaine image de marque à respecter » nous confie Viviane Fievet, secrétaire du MC Cat.

« Notre philosophie est simple, nous souhaitons prendre du plaisir sur la route en découvrant des paysages et endroits qui passeraient peut-être inaperçus en voiture et tout cela, dans un esprit de franche camaraderie » ajoute-t-elle.

Mais les membres du MC Cat ne se contentent pas de « rouler ». Chaque année, ils organisent différentes manifestations comme le Télévie ou participent au Parc en Fête de Ransart.

« Cela fait maintenant 4 ans que nous apportons notre contribution au Télévie (près de 13500€ en tout), en mettant sur pied une balade d'environ 120 km, réunissant de 500 à 1000 motards selon la météo. Nous mettons un point d'honneur à réaliser des itinéraires variés de qualité ! » explique Viviane. Le club organise également un souper annuel et des week-ends à l'étranger (Vosges, Luxembourg...).

Le voyage vous tente ? Appuyez sur le starter direction Ransart !



Moto-Club Caterpillar Rue Appaumée, 54. 6043 Ransart
www.mccat.be info@mccat.be